

À propos du signe linguistique : énonciation, argumentation et stéréotype¹

Marta Tordesillas

U.A.M.

Departamento de Filología Francesa

Facultad de Filosofía y letras

Ctra de Colmenar, km. 19.5

28049 Cantoblanco – Madrid - España

marta.tordesillas@uam.es

Résumé

Cet article vise la révision du concept essentiel en linguistique générale de "signe linguistique" à la lueur des théories linguistiques contemporaines, notamment celles qui proviennent de la sémantique et de la pragmatique et, en particulier, des formulations théoriques liées à l'argumentation dans la langue et à la polyphonie énonciative. À partir d'une réflexion scientifique sur l'évolution du signe linguistique, nous proposons une définition du signe, associée à celle de signe langagier et de signe discursif, qui s'encadrent dans la théorie sémantique argumentative et énonciative que nous développons depuis quelques années.

Mots clés: signe linguistique, signe discursif, sémantique, argumentation, énonciation

Resumen

Este artículo tiene como objetivo una revisión del concepto esencial en lingüística general de "signo lingüístico" a la luz de las teorías lingüísticas contemporáneas, especialmente de las procedentes de la semántica y de la pragmática y, en concreto, de las formulaciones teóricas procedentes de la argumentación en la lengua y de la polifonía enunciativa. A partir de una reflexión teórica sobre la evolución del signo lingüístico, proponemos una definición de signo, asociada a la de signo del lenguaje y signo discursivo, que se enmarcan en la teoría semántica argumentativa y enunciativa que venimos desarrollando desde hace algunos años.

Palabras clave: signo lingüístico, signo discursivo, semántica, argumentación, enunciación

Abstract

This paper revisits the concept of the linguistic sign in the light of recent linguist theories, especially those in the area of semantics and pragmatics, using the theoretical framework of Ducrot and Anscombe's « argumentation in the language », and Ducrot's « polyphonic enunciation » From a theoretical reflection on the evolution of the linguistic sign, we propose a new definition of the sign associated with the sign in language and the discursive sign, as part of the theory of semantic argumentation and enunciation theory we have been working on in the last few years.

Key words: linguistic sign, discursive sign, semantics, argumentation, enunciation

¹ Este artículo se desarrolla en el marco del proyecto A/7259/06, financiado por el Ministerio de Asuntos exteriores.

Table de matières

1. Questions préalables
 2. Signe et mot
 - 2.1 Signe et approches théoriques
 - 2.2 Signe et Histoire
 - 2.3 Signe et classification
 - 2.4 Signe et structure
 - 2.5 Signe et sens
 3. Signe et énonciation
 - 3.1 Signe, argumentation et stéréotype
 - 3.2 Signe linguistique, signe discursif
- Références bibliographiques

« Les mots trouvent leur origine dans le discours lui-même »
Humboldt, *Gesammelte Werke*, VII, 1

« Nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione »
Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*

Dans notre démarche scientifique qui vise la connaissance de la signification de la langue et de sa configuration, nous voici arrivés au *signe linguistique*. Le concept de signe, unité théorique de la langue, entraîne non seulement une conception de la langue et avec elle une façon de l'appréhender et de la décrire, mais aussi une possible limite dans son observation qui, à notre avis, est donnée par sa définition même. De ce fait, au moment du développement de la linguistique où l'on se trouve, notamment dans le domaine de la sémantique, il nous semble nécessaire de réfléchir à nouveau et davantage sur le concept de signe linguistique. Un aspect dont nous tiendrons compte comme un *a priori*, est le fait que le signe est l'héritier d'une histoire de la langue où, entre autres considérations, il a été habituellement identifié au mot. De ce fait, il est susceptible de comporter un passé et un présent, tout en ouvrant la possibilité de réfléchir sur l'avenir du signe, en ce qui concerne les différents aspects qui le configurent. Au long des pages qui suivent, nous allons, en premier lieu, identifier certaines situations linguistiques spécifiques tout en mettant en relief certaines questions, puis parcourir les principales conceptions du signe, tout en réfléchissant sur les différentes propositions, en but de formuler, en dernier lieu, de nouvelles hypothèses qui nous semblent essentielles dans le cadre des théories linguistiques contemporaines, notamment de la théorie de l'argumentation dans la langue, de la polyphonie énonciative et des stéréotypes.

1. Questions préalables

En essayant de décrire, classifier et ordonner les énoncés complexes, notamment les énoncés de cause en *car*, *parce que* et *puisque*, conclusifs en *donc* et *alors* et concessifs en *pourtant*, nous avons observé qu'il s'établissait, au sein même de l'énoncé, différents degrés de cause, de conséquence ou de concession dans leurs significations et que cette caractéristique était liée aux dynamiques argumentatives et énonciatives et cela non seulement :

- en fonction des différents connecteurs employés qui entraînent des degrés de liens différents :

Jean n'est pas venu, car il est malade.

Jean n'est pas venu, parce qu'il est malade.

Jean n'est pas venu, puisqu'il est malade.

Mais aussi :

- en fonction des différentes instructions déclenchées par un même connecteur selon le rôle qu'il joue dans l'énoncé et qui est reflété en surface, entre autre, par la place qu'il occupe dans l'énoncé :

Jean est malade, donc il n'est pas venu.

Jean est malade, il n'est donc pas venu.

Jean est malade, donc il n'est pas venu donc.

Et encore :

- en fonction du segment discursif thématisé/rhématisé :

Jean est malade, pourtant il est venu, donc nous pouvons le remercier.

Jean est malade, pourtant il est venu avec un sourire, donc nous pouvons le remercier.

?Jean est terriblement malade, pourtant il est venu, donc nous pouvons le remercier.

Jean est terriblement malade, pourtant il est venu avec un sourire, donc nous pouvons le remercier.

Jean est malade, pourtant il est venu, donc il faudra s'occuper de sa santé.

Jean est terriblement malade, pourtant il est venu, donc il faudra s'occuper de sa santé.

??Jean est malade, pourtant il est venu avec un sourire, donc il faudra s'occuper de sa santé.

?Jean est terriblement malade, pourtant il est venu avec un sourire, donc il faudra s'occuper de sa santé.

Enfin :

- en fonction de la projection et de la portée du mot dans l'énoncé.

?Jean est grave, pourtant il est venu, donc nous pouvons le remercier.

Jean est grave, pourtant il est venu, donc il faudra s'occuper de lui.

Il s'agit juste ici de quelques exemples, mais ces situations sémantiques sont très souvent présentes en langue. Ce phénomène renferme, en quelque sorte, une problématique majeure : les aspects concernés sont susceptibles de déterminer un certain type de gradualité dans le sens, une gradualité qui semble se situer à différents niveaux de la signification et de sa gestion. Tout en ayant à rendre compte de cette situation, il est tout aussi important d'étudier à quel point le connecteur détermine le degré de la relation qui se pose dans la configuration sémantique de l'énoncé et à quel point la configuration sémantique de l'énoncé détermine l'emploi d'un connecteur. Il restera encore à observer, d'une façon générale en sémantique, quel est le réseau d'influences qui se dessine dans l'énoncé, et ce, à partir de quels éléments, et comment se gèrent les différents types d'instructions que comportent les significations liées aux énoncés. Il convient alors de se demander :

- Quels types d'instructions trouve-t-on dans l'énoncé ?
- Peut-on établir une classification des instructions ?
- Existe-t-il des instructions qui soient supérieures ou prioritaires à d'autres ?
- Quels sont les critères susceptibles de permettre l'organisation des instructions ?

- Existe-t-il des vecteurs directeurs qui dirigent le sens et projettent la configuration discursive ?
- Quels sont les éléments qui constituent la base du tissu sémantique de l'énoncé ?
- Trouvons-nous le même type d'exploitation des processus sémantiques dans un énoncé simple que dans un énoncé complexe ?
- Quel est le rôle que joue le mot ?
- Qu'est-ce qui compose le sens du discours et la signification de la langue ?

Une réponse possible est à trouver, sans aucun doute, dans la conception de la langue. Il est vrai que de nombreux linguistes s'y sont intéressés et ont proposé de nouvelles conceptions. Il nous semble cependant qu'il existe un concept auquel ils ne se sont pas suffisamment confrontés, le signe. Ce concept nous semble essentiel pour assurer un développement réel de la science linguistique. C'est la tâche que nous nous sommes donnée pour cet article.

En effet, les recherches faites jusqu'à nos jours permettent de répondre à certaines des questions ci-dessus. Nous trouvons des instructions sémantiques (IS) au sein de l'énoncé ainsi que des vecteurs directeurs (VD) dirigeant le sens. Nous savons que certaines instructions sémantiques ont une force supérieure à d'autres. Néanmoins, ni pour les instructions sémantiques, ni pour les vecteurs directeurs nous pouvons en préciser leur portée et leur rôle avec suffisamment de rigueur. Par ailleurs, nous ne trouvons pas une explication suffisamment précise pour indiquer les raisons qui justifient qu'il existe une force supérieure dans le premier cas et la façon dont s'organisent les instructions sémantiques pour composer le tissu sémantique dans le second cas. D'autre part, nous savons que des instruments linguistiques en puissance sont à la disposition du locuteur ou/et de la langue, mais, pour l'instant, nous n'avons pas identifié tous ceux qui entrent en jeu, ni comment ils entrent en jeu et, encore moins, l'exploitation qui en est faite dans la configuration de tout segment de discours. Dans ce cadre, il est clair que le mot, au sein de la configuration sémantique, a un rôle fondamental, mais il reste à analyser quelle est sa portée et surtout son origine et rôle de départ. Tout en parlant de l'origine, il semble pertinent de faire appel au concept de *signe linguistique*.

Il nous semble que, pour pouvoir répondre à ces questions, nous devons dépasser le cadre même du discours, de l'énoncé et du mot et aborder la notion de signe linguistique, en elle-même. Ce sera le but de ces pages.

2. Signe et mot

Il faut rappeler que le *mot* a été identifié, la plupart du temps et ne serait-ce que par héritage scientifique, au *signe linguistique*, concept qui, par ailleurs, constitue l'élément de base du système de la langue. D'autre part, la recherche sur le signe, comme nous allons le voir plus tard, s'est essentiellement orientée vers la connaissance (externe, nous dirons) de la composition de la forme et du sens du signe, mais sans pratiquement se poser la question de la « forme » linguistique (mot) que Saussure a attribué au signe, c'est-à-dire ne pas réfléchir, suffisamment, à notre avis, sur le fait que ce soit le signe, compris comme mot, l'unité constitutive du système de la langue. Il faut dire que même les théories les plus innovatrices et originales proposant des hypothèses nouvelles dans le cadre de la pensée linguistique et qui ont bouleversées, dans une certaine mesure, certaines hypothèses acquises par la tradition linguistique, ne semblent pas, encore de nos jours, dépasser cette unité, ni même concrétiser

sa conception, la preuve étant que nous sommes passé d'une sémantique ayant comme but l'étude du sens dans l'énoncé à une sémantique visant rendre compte du sens du lexique. En effet, une théorie comme celle de l'*Argumentation dans la langue*, pionnière dans la recherche linguistique, dit que « la langue c'est du discours » et que « derrière les mots il y a des discours ». Cela signifie par extension que l'unité de base dans cette conception de la langue c'est le mot. Au moment scientifique du développement de la linguistique où nous nous trouvons, il nous semble important de se poser la question concernant quels sont les critères et raisons scientifiques qui expliquent et justifient que le signe soit égal au mot? D'ailleurs, pourquoi formuler l'hypothèse que "derrière les mots il y a des discours" et ne pas penser que les discours faisant partie de la langue, sont susceptibles eux-mêmes de constituer des entités linguistiques (pas nécessairement identifiables au mot), à dimensions variables, susceptibles d'être appelées signe linguistique? Cette idée ne semble pas si disparate et surtout si nous considérons valable, scientifiquement parlant, le principe de délocutivité proposé par Benveniste (1966 : 277) et, clairement, appuyée par Anscombe (1983), puis, justement, si nous croyons au principe de la langue comme discours. Cela nous mènerait, bien entendu, à réviser l'idée de signe, ainsi que celle qui identifie le signe au mot comme élément constitutif et élémentaire de la langue. La situation réclame, de même que l'a fait le concept de langue, une nouvelle définition du signe linguistique.

2.1 Signe et approches théoriques

Sans entrer dans les détails de l'histoire de la pensée sur le langage, nous constatons que, depuis Saussure, le signe linguistique a été scientifiquement identifié au mot, et que ce principe est encore présent à l'heure actuelle. De ce fait, la linguistique a eu comme but fondamental, et très souvent ultime, de rendre compte du mot, de l'ordonner, de le classer, de connaître les fonctions, etc. Bien que, vers les années 70, nous avons pris en considération la description linguistique d'autres unités telles que la proposition, l'énoncé ou le texte, cela n'a pas mis en question la relation signe linguistique/mot comme unité de base du système de la langue. En effet, la linguistique de l'énoncé et la linguistique du texte ont trouvé leurs origines vers les années 70, d'ailleurs elles se sont avérées essentiellement importantes vers les années 80/85, moment où elles ont trouvé leur splendeur. Ce phénomène, qui aurait pu prévoir une redéfinition des concepts liés à la langue à partir des nouveaux résultats obtenus quant à la connaissance de la langue, n'a cependant pas duré suffisamment pour entraîner de nouvelles formulations théoriques sur la conception de la langue (cette situation a sans doute été marquée, ou plutôt influencée, par la dichotomie établie entre langue et parole), bien que la problématique soulevée par les recherches dans ces domaines ait toutefois déclenché une attention renouvelée envers le mot, dans un cadre d'étude beaucoup plus large où les composantes sémantique et pragmatique sont considérées. Il faut préciser que ce regard vers le mot se voit par ailleurs déterminé de nos jours, et d'une façon très marquée, par les nouvelles propositions en théorie cognitive, en théorie argumentative, en théorie des stéréotypes et en théorie des prototypes, ainsi que par le développement de très fines études en sémiotique. De notre côté, nous insisterons cependant sur l'idée que ce retour à la recherche sur le mot, sur le lexique, et la présence par ailleurs de nouvelles théories linguistiques demandent, sans doute, un regard nouveau, une nouvelle analyse, une redéfinition et une reformulation du signe linguistique, ou quand même une prise de conscience sur cette notion, comme base du développement actuel de la linguistique.

Avant d'aborder la question qui nous occupe, à savoir le signe linguistique, nous nous arrêterons aux différentes conceptions sur le signe que nous présente la linguistique au long de son histoire en tant que discipline.

2.2 Signe et Histoire

Il est certain que de nombreux linguistes utilisent la notion de signe linguistique et qu'en général, on tend à en faire appel, et souvent à le présupposer dans les écrits, comme un concept ayant une définition univoque, celle qui a été formulée par Saussure. Or, un regard attentif sur la question montre que la définition du signe présente une importante hétérogénéité au long de l'histoire et de l'évolution de la linguistique. En effet, un bref aperçu sur les différentes définitions du signe linguistique, au long du XX siècle, nous permet de voir de près la diversité d'approches théoriques mais aussi de conceptions. Arrêtons-nous quelques instants sur ce sujet clef pour la linguistique, où le concept de langue lui-même est nécessairement dépendant de celui de signe, n'oublions pas que la langue est définie comme "système de signes".

Indépendamment de l'acquisition d'un statut théorique et conceptuel faisant partie d'un métalangage et d'un cadre scientifique comme celui de la linguistique, il faut rappeler que la recherche sur l'entité constitutive caractérisante de la langue date de très longtemps. Les Anciens ont déjà longuement réfléchi sur « une » unité minimale du langage, unité que, de nos jours, nous pouvons considérer comme à l'origine du concept de signe. C'est ainsi, que nous la trouvons déjà, de façon explicite, chez Platon et Aristote quand ils se réfèrent aux mots et aux mots dans leur relation avec les choses, c'est le cas notamment d'Aristote, qui différencie les mots (*onoma*) des verbes (*rema*) en établissant déjà une classification. Aristote, de plus, va parler des mots comme « les affections de l'âme ». D'autre part, il établit aussi dans *De l'interprétation, dans la Poétique et a Rhétorique*, l'existence de ce qu'il appelle *syndesmoi*, qui, en quelque mesure, correspond à l'article, la préposition et l'adverbe entre autres éléments pour lesquels le signifié est établi par le contexte.

C'est en tous cas les stoïciens, et puis certaines grammaires du Moyen Age, qui vont exposer, de façon systématique, une définition et une distinction marquée entre le 'nom' et la 'chose'. Dans le cadre de cette définition, les stoïciens proposent une tripartition du mot qui se diviserait en signifiant (*semainon*), expression perçue comme entité physique; signifié (*semainomenon*), ou contenu qui ne représente pas une entité physique; et référent (*tynchanon*), objet auquel le signe se réfère et qui est une entité physique ou encore une action. Cette division tripartite s'est souvent maintenue, ou bien reformulée, au long de la pensée linguistique, même si d'autres segmentations bipartites ont de même été essentielles au long de l'histoire de la philosophie du langage d'abord, puis de la linguistique ensuite. La description du signe s'est ainsi présentée sous différentes désignations et sous différentes décompositions, comme nous pouvons le constater à la suite:

signifiant		signifié		référent		STOICIENS
signe		interprétant		objet		PEIRCE
representamen	-----			-----		PEIRCE
symbole		référence		-----		OGDEN-RICHARDS
zeichen		sens		bedeutung		FREGE
-----		-----		dénotation		RUSSELL
-----		intension		extension		CARNAP
véhicule du signe		designatum		denotatum		MORRIS (1938)
véhicule du signe		significatum		denotatum		MORRIS (1946)
symbole		thought		référent		OGDEN-RICHARDS
signifiant		signifié/concept		-----		SAUSSURE
-----		connotation		-----		STUART MILL

-----	image mentale	-----	SAUSSURE/PEIRCE
expression	contenu	-----	HJELMSLEV
sème	état de conscience	-----	BUYSSENS

Eco (1988 : 33) montre bien que, dans la plupart des cas, le signe est présenté sous forme de tripartition. D'autre part, nous remarquons que, souvent, certains chercheurs emploient le terme signe pour ce qui d'autres notent comme *signifiant*. Enfin, nous constatons que la notion de *référence* occupe très souvent la même place que celle de *signifié*. Cette hétérogénéité rend bien compte de la disparité de conceptions, ainsi que du flou de la notion en elle-même. Il semble cependant y avoir un élément à considérer : le fait que le signe est compris comme "quelque chose qui est mise à la place de quelque chose d'autre" ou « pour quelque chose d'autre » cette idée d'ailleurs se trouve déjà chez les Anciens quand ils disent "aliquid stat pro aliquo" et plus près de notre temps, résumée dans la définition du signe de Pierce quand il dit "something which stands to somebody for something in some respect or capacity" (1931: 2.228). S'il n'y a pas de prise de conscience sur cette situation, cette considération marque, bien évidemment, une conception du signe, que l'on soit ou pas d'accord avec le principe, et peut même entraîner une confusion, par assimilation, entre les concepts.

Dans ce sens, il nous semble intéressant de s'arrêter, tout aussi, sur la classification du signe.

2.3 Signe et classification

Les classifications du signe qui se sont établies tout au long de l'histoire de la pensée sur le langage répondent, principalement, à deux perspectives prioritaires, la première étant de type sémiotique, la deuxième de type linguistique. Dans le cadre de la première approche, nous distinguons, d'une façon plus significative, neuf classifications. En effet, selon Eco, il existerait plusieurs classifications possibles. Celles-ci montrent la diversité et l'hétérogénéité dudit concept. Ainsi, le signe peut être classifié selon sa source : indépendamment de considérer comme signe tout signal servant à la communication que des êtres reçoivent d'autres êtres ou de la matière inorganique. Telle serait par exemple la classification proposée par Sebeok, qui remarque comme source du signe une première distinction entre objets inorganiques et substances organiques. Il est à considérer une classification des signes, reconnus comme tels, du fait qu'ils interviennent dans les rapports interpersonnels.

Une deuxième proposition, prend sens sur son statut naturel ou artificiel, sur la base du lien entre signification et inférence. Ce lien trouve son origine dans l'Antiquité et distingue les signes selon leur nature, ainsi ils existeraient des signes artificiels et des signes naturels. La différence étant que les premiers seraient ceux qui sont émis consciemment par un émetteur sur la base de conventions précises et de règles établies, alors que les deuxièmes, appelés aussi comme signes expressifs, n'ont pas d'émetteur et sont plus proches des symptômes, indices ou des signes involontaires. Au-delà desdits signes, une autre distinction est proposée, notamment par Greimas dans une conception d'une sémiotique du monde naturel, et c'est celle qui correspond aux signes authentiquement naturels, tels les événements d'ordre physique. Buyssens, de son côté, formule que le signe est un artifice grâce auquel un être humain communique un état de conscience à un autre être humain, alors que Morris dira qu'une chose n'est un signe que parce qu'elle est interprétée comme le signe de quelque chose par un interprète. D'après les différentes formulations que nous venons d'exposer le signe serait, en quelque mesure, lié à un processus d'inférence du fait qu'il semblerait qu'un signe est un phénomène à travers lequel nous inférons

l'existence d'un autre phénomène. Cette idée selon laquelle un phénomène d'inférence est lié à la notion de signe nous la trouvons d'ailleurs chez Hobbes qui formule que « un signe est l'antécédent évident du conséquent ou, au contraire, le conséquent de l'antécédent » (*Leviathan*, I, 3) ou Wolf pour qui le signe est « un être dont on infère la présence ou l'existence passée et future d'un autre être » (*Ontologie*, 952) et, même, chez les Stoïciens qui considéraient le signe comme « une proposition constituée d'une connexion valide et révélatrice du conséquent » (*Sextus Empiricus, Adversus Mathematicos*, VIII, 245). Dans ce sens, nous pouvons citer la définition la plus étendue parmi la tradition philosophique que nous trouvons dans le *Dictionnaire de Philosophie d'Abbagnano* et qui définit le signe comme « tout objet ou événement, renvoyant à un autre objet ou événement » et qui rappelle la relation cause/conséquence, condition/résultat, question/réponse, stimulus/réponse, émotion/réaction, d'où les gestes, symptômes, indices. Pour parler du mot, on irait du mot à son signifié, et même on pourrait faire appel, dans le cadre de cette conception, aux cas de métonymie, synecdoque et métaphore entre autres phénomènes. Il est à signaler que ce type de conception semble proche du concept formulé par Peirce, appelé *abduction*.

Une troisième classification rappelée est celle qui tiendrait au degré de spécificité sémiotique, qui pose la question de considérer tous les objets artificiels comme des signes. Les tendances actuelles en sémiotiques travaillent dans ce sens et incluent dans la classe des signes tous les aspects de la culture et de la vie sociale, y compris les objets. « Dès qu'il y a société », dira Barthes (1964 : 9), « tout usage est converti en signe de cet usage ». La proxémique de Hall (1966) pour qui même une légère distance entre deux êtres humains signifie une certaine attitude sociale ou pour prendre un cas plus récent : la signification de l'espace, telle qu'elle est conçue par Manar Hammad (1988, 2006). C'est d'ailleurs le principe sur lequel semble se fonder l'École de sémiotique de Paris qui lors des séminaires s'occupe d'étudier les sens des couleurs, des senteurs, des passions, des objets, de l'espace, entre autres signes sémiotiques.

Une quatrième approche serait à lier à l'idée d'intention et de degré de conscience de l'émetteur. En effet, certains auteurs ont établi une différence entre signes communicatifs (émis intentionnellement et produits comme instruments artificiels, codifiés, volontaires) et signes expressifs (émis spontanément, sans intention de communiquer et révélateurs d'une situation de l'esprit, à comprendre moyennant l'intuition, involontaire). Cette idée est à mettre en relation avec le principe non seulement de volontariété, et de la part de l'émission et de la part de la réception, mais aussi d'intention volontaire ou involontaire que les destinataires sont susceptibles d'attribuer à l'émetteur, qu'elle soit exécutée ou pas ainsi par l'émetteur, et même l'intention que l'émetteur voudrait que le destinataire lui en attribue.

Une cinquième proposition répondrait, d'après Sebeok, au canal physique et à l'appareil récepteur humain et qui tient comme principale différence la matière et l'énergie. Parallèlement à cette proposition, d'autres spécialistes préfèrent distinguer les signes limitant les moyens de communication aux moyens sensoriels : odorat, tact, goût, vue et ouïe.

Une sixième formulation proviendrait du rapport avec le signifié. Déjà les Anciens avaient remarqué que les signes pouvaient être univoques ou plurivoques. À partir de ce principe, ils ont distingué les signes univoques, équivoques, plurivoques et vagues. Ces distinctions semblent être très présentes dans la plupart des dictionnaires, surtout les plus traditionnels, et fondent le critère d'après lequel un même mot pourrait avoir une ou plusieurs acceptions.

Une septième classification répond à la reproductibilité du signifiant et avec cela on distinguerait les signes intrinsèques qui utilisent comme signifiant une partie de leur référent et d'autres signes qui ont leur signifiant comme référent, d'où le fait que l'on puisse différencier d'une part un type abstrait et, d'autre part, des reproductions matérielles. Par ailleurs, il serait possible, d'après cette hypothèse, de trouver des signes dans lesquels la reproduction a une valeur d'échange et des signes où le type abstrait et la reproduction coïncident. Cette idée laisse la porte

ouverte à une nouvelle réflexion sur le signe esthétique, dits autoréflexifs. C'est dans ce cadre là que nous pouvons faire appel à la distinction établie par Peirce qui distingue *qualisigne* (ou ton), *sinsigne* (ou « token ») et le *legisigne* (ou « type »).

Une huitième conception est à mettre en relation avec le type de lien supposé avec le référent. Peirce distingue, l'icône et le symbole ou signe arbitraire dont son rapport avec l'objet est déterminé par convention, tel le signe linguistique.

Une neuvième classification est liée au comportement que le signe induit chez le destinataire, comme réponse comportementale, comme paramètre de base, et s'associe au projet béhavioriste pour qui le signe est une chose qui suscite un comportement relatif à un objet qui ne constitue pas un *stimulus* à ce moment-là. Telle hypothèse se trouve à l'origine d'une classification établie par Morris (1946 : p. 89), considérée comme une des plus articulées, et qui différencie signes complexes de signes simples, liés ces derniers aux identificateurs, désignateurs, appréciateurs, prescripteurs et formateurs.

Il est à signaler que sur toutes les classifications du signe qui ont été proposées, il en existe une qui semble plus précise, solide, actuelle, donc plus pertinente, que les autres. Il s'agit de la classification en neuf catégories (au moins), proposée par Peirce, comme résultat d'une tripartition appliquée à trois points de vue : le signe en soi, le signe vu dans son rapport à son objet et le signe vu dans son rapport à l'interprétant, d'où les catégories suivantes :

- signe en soi : *qualisigne* (ton), *sinsigne* (token), *legisigne* (type) ;
- signe vu dans son rapport à son objet : *index*, *icône*, *symbole* ;
- signe vu dans son rapport à l'interprétant : *rhème*, *dicisigne*, *argument*.

Nous pouvons observer que cette classification, plutôt philosophique et langagière, est assez large et bien qu'elle puisse entraîner des contraintes et favoriser un positionnement scientifique, celui-ci est plus large aussi. Ceci dit, au long du XX siècle, déclenchée par la formulation théorique de Saussure, s'initie une perspective structuraliste dans le domaine de linguistique, de conception de la langue, qui concerne, bien entendu, la notion de signe linguistique comme élément de base. Il est intéressant de considérer les bases conceptuelles de cette formulation, étant donné que c'est cette définition du signe, en terme structuraliste, qui va non seulement marquer l'avenir de ce concept et donc d'une conception scientifique, mais surtout parce que c'est cette conception structuraliste du signe qui va agir comme modèle de tout système d'expression et, de ce fait, va déclencher des contraintes scientifiques transcendantes. Analysons cette situation dans les pages suivantes.

2.4 Signe et structure

Sans oublier une histoire commune entre la sémiotique et la linguistique dont les lieux communs fondamentaux seraient le langage, la langue et le signe, il faut dire cependant que ces concepts ne prennent un statut scientifique marqué qu'à partir du début du XX siècle, lors de la publication du *Cours de Linguistique générale* de Saussure. C'est donc à partir de ce moment là que va se développer une réflexion soutenue sur le signe linguistique, comme unité de base - identifiée principalement au mot du système de la langue et comme unité modèle du langage. Par ailleurs, le concept prend sens, dès le début du siècle passé, dans le cadre d'une conception structuraliste de la langue. C'est en effet à Saussure que nous devons le renouvellement de la recherche en linguistique, dès le moment où il montre la nécessité de chercher un principe de pertinence. C'est pour cela qu'il a cherché parmi la multitude des manifestations du langage, un ensemble de faits susceptibles d'être homogènes et de comporter certains principes d'explication. Dans ce sens, il faut dire que l'idée de structure n'est pas nouvelle dans le cadre de la réflexion sur le langage, de nombreux scientifiques, philosophes et linguistes, dans leurs approches à la

langue, ont déjà considéré le principe de structure lié au langage. Ainsi Humboldt, Bopp, Schlegel, Schleicher, entre autres, réfléchissent sur cette question.

C'est, cependant, avec Saussure que naît d'une façon plus définitive et se fixe l'idée de structure en langue. Il surgit alors une série de contraintes qui marquent le développement de la linguistique. Ainsi, pour commencer posons même la considération saussurienne selon laquelle la « langue est un tout en soi, un principe de classification » (p.25), principes auxquels il va ajouter : « la langue est une convention, et la nature du signe ... est indifférente » (p. 26) ; « c'est un objet bien défini » (p. 31) et « homogène » (p. 32). De plus, il indique que c'est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique, formulant que les altérations ne se font pas sur le bloc du système, mais sur les éléments. (Saussure, 1916 : 124).

Cette formulation est intéressante mais, à partir des recherches ultérieures, deux questions se posent en ce qui concerne la langue : sommes-nous face à un système clos, tel que le pose Saussure, où les usagers se confinent à un système de relations établies de façon définitive, ou face à un système ouvert, tel que le conçoit Chomsky, fondé sur une compétence naturelle, susceptible d'engendrer des séquences linguistiques, telles que l'activité propre à la langue, que ce soit des séquences linguistiques ou des relations des plus variées?

De ce même sens, une autre question trouve son origine dans la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, ainsi quel est le poids de la diachronie face à la synchronie dans ces altérations que subissent les mots. Il semble pertinent de considérer les mots autant dans une diachronie que dans une synchronie, i.e. d'une part soumis à une évolution et de l'autre leur état, dans le temps. Ces concepts prennent sens à partir de l'existence même du mot où l'observation diachronique proposée revient à une étude du mot à différents moments, ou états dans le temps, en d'autres termes à l'analyse d'un *continuum* d'états synchroniques du mot et, notamment, d'états synchroniques de type formel, que ce soit orthographiques ou phonétiques, ne s'occupant que très récemment de l'évolution sémantique. Il faut de plus ajouter qu'il manque à aborder une diachronie et une synchronie même de l'évolution de la constitution du mot, tenant compte du fait que les mots sont susceptibles d'être le résultat et d'un état de langage et d'un état de langue et d'une évolution, avant même de se conformer en mot. Ainsi, il nous semble tout aussi pertinent de parler de diachronie et de synchronie de la constitution du mot, de la configuration sémantique du mot. Cette idée, comme nous l'avons déjà indiqué, viendrait à la rencontre de la notion de délocutivité, proposée par Benveniste et, plus récemment, approfondie et développée par Anscombe.

Des concepts clés aussi pour le structuralisme, tels que syntagme et paradigme ou opposition (Troubetzkoy, 1939 ; Jakobson, 1956) et différence, ainsi que ceux de système et code, n'échappent non plus à la problématique, du fait que les unités à classifier, distinguer et composer touchent à la forme sonore, à la forme écrite, à l'articulation, à l'unité de signification, à l'extension de l'unité significative, et à la fonction.

De son côté, Hjelmslev applique la procédure structurale au niveau sémantique cherchant à rendre compte des valeurs positionnelles du signe, d'où découlera le principe de commutation et de substitution. Ce principe va conduire à des concepts qui ne sont appréhendés que comme des différences, ne se définissant pas par leur contenu, mais par la manière dont elles s'opposent aux autres éléments du système. À l'issue de la proposition saussurienne, c'est le linguiste danois qui va développer le concept de signe, notamment la nature et l'organisation, formulant à la fois l'idée de fonction sémiotique. En effet, la formulation du signe en termes de contenu et d'expression, divisés à leur tour en substance et forme, va déclencher un regard plus précis sur la langue proposant le signe comme une fonction de deux fonctifs. D'ailleurs cette conception du signe va entraîner le développement de nombreuses théories sur la signification non seulement linguistiques, mais aussi sémiotiques. Tel est le cas de la sémantique structurale ou lexicale où les sèmes sont les traits sémantiques constitutifs du mot. Le débat reste, par ailleurs, ouvert entre la

notion de dénotation et de connotation, et se penche, de nos jours, vers l'idée de savoir le rôle, dans la langue et notamment dans le cadre de la linguistique, du connotatif et du dénotatif, et vice-versa, demandant même s'il existerait des signes non connotatifs et purement dénotatifs. Tel est le cas de Eco, de puis dix ans, l'objet de nombreuses études. C'est dans le cadre d'une sémantique, que Katz et Fodor (1964) vont formuler leur théorie qui cherche à déterminer le système interne du signifié : le sémème. Greimas viendra aussi à la rencontre du sens, où les unités élémentaires s'ordonnent selon des axes d'opposition. La référence, l'objectivité, la dénotation restent cependant très proches de cette conception sémantique.

De son côté, Lévi-Strauss définit la structure comme une configuration répondant à deux conditions : constituer un système répondant à un principe de cohésion interne et la cohésion doit rester invisible à l'observateur du système isolé et visible dans l'analyse des transformations où les propriétés identiques se retrouvent dans des systèmes apparemment différents. (Lévi-Strauss, 1960).

Tout en dépassant la moitié du vingtième siècle, la réflexion linguistique continue à se développer. La vérité scientifique n'est pas atteinte, en effet, aucune description n'est capable de rendre compte et d'expliquer la totalité de la langue. Les études se poursuivent fortement, et de nombreuses théories se développent. On s'intéresse à de nouveaux objets d'études priorisant les analyses sur le sens. La sémantique réclame une place parmi les études de linguistique. De son côté, naît la pragmatique, en tant que telle, ce qui favorise de nouvelles mises en question des façons dont on rend compte et on appréhende la langue. Ces deux domaines vont donner lieu à des discussions scientifiques importantes qui obligeront la précision des objets d'études, des concepts, de la méthodologie, de la description, etc.

2.5 Signe et sens

La solution n'est pas atteinte, même si de nombreux penseurs se sont intéressés à la description du signe ou du mot, entre autres Carnap (1955), Katz et Fodor (1964), Weinreich (1965), Bierwisch (1970), Pottier (1965), Wilson (1967), Rey-Debove (1971), Quine (1971), Schmidt (1973), Leech (1974), Putnam, (1975), Lyons (1977), Minsky (1974), Eco (1975), Schank (1975), Winston (1977), Van Dijk (1977), Haiman (1980), Petöfi et Neubauer (1981). En étudiant leurs ouvrages, nous observons que la principale difficulté à laquelle se heurte la pensée philosophique, logique ou linguistique est la description et la formulation du sens en ce qui concerne la composition de la signification du signe. Ce que les structuralistes -en termes greimassiens- ont appelé le système du contenu. De cette situation, en découle bien d'autres qui tiennent à la classification des mots, à leur organisation, à leur relation avec le monde, avec la connaissance et avec la culture. Un débat, encore ouvert, se déclenche. Il tient à la représentation du sens, à l'établissement d'un modèle de représentation de la signification. À l'issue desdites recherches, deux modèles principaux vont se proposer : un modèle dictionnaire et un modèle encyclopédique. Eco, ainsi que d'autres auteurs, considérant les études en Intelligence artificielle, ajoutent l'idée d'introduire la notion de *frames*, *scénarii* ou *mises en scène*, tout en cherchant plus de précisions pour la définition des mots. Cette sémantique, dite encyclopédique, tend à annuler les différences entre propriétés analytiques et propriétés factuelles ou synthétiques. Pour l'éviter, Putnam (1975) va proposer de distinguer quatre caractéristiques dans la description du signifié d'un mot, à savoir les traits syntaxiques, les traits sémantiques, les stéréotypes et l'extension. Dans cette même volonté se trouvent les études de Petöfi et de Neubauer (1981) qui distinguent la connaissance commune de la connaissance scientifique.

Ceci dit, ces modèles ne vont pas terminer avec la problématique, tout au contraire ils vont la relancer, dès le moment où des questions concernant les fondements de la linguistique demandent une révision. Tel est le cas, par exemple, des mots déictiques, auxquels Benveniste va

prêter une attention singulière, non sans réclamer à la fois le besoin d'une réflexion plus poussée et actuelle dans le cadre de la langue. Son ouvrage de *Problèmes de Linguistique Générale* va marquer un avant et un après dans la conception et la description linguistiques. D'ailleurs, sa réflexion va trouver un corrélat dans les études d'Austin qui, va, lui aussi, dans le domaine de la philosophie, se poser de nouvelles questions essentielles concernant la langue. D'autres chercheurs y vont porter une attention particulière aux questions de sens, ainsi sans prétendre l'exhaustivité : Culioli (1975), Fauconnier (1976), Grice (1968, 1969, 1982), Martin (1983), Recanati (1979), Searle (1969). C'est alors que surgissent de façon claire les contraintes que la description portée jusqu'à ce moment là entraînaient sur la science linguistique. Citons en quelques unes : sont maintenus des axiomes, tels que pensée/langue, sujet parlant unique, regard prioritairement formel, normativité de la langue, etc. ; les études les plus reconnues vers la moitié du vingtième siècle conservent la distinction dichotomique langue/parole, langue/discours, système/code, paradigme/syntaxe, dénotation/connotation, sens littéral/sens métaphorique, mot/énoncé, signifié/signifiant, monde/contexte, sens/forme, assertion/action ; les signes sont placés dans la langue et sont identifiés aux mots, qui sont caractérisés par des propriétés, proches d'un caractère référentiel, vérité/monde, et liés au fait que la pensée renvoie au sujet parlant unique. Il est de même intéressant de faire appel l'idée de signe en termes d'arbitrariété. Ces principes maintiennent en marge toutes les considérations possibles du sens en rapport avec les interlocuteurs, les situations spatiotemporelles, le contexte, la subjectivité, l'énonciation, l'argumentation, etc.

3. Signe et énonciation

À l'issue de la proposition saussurienne et parallèlement au développement du structuralisme, notamment américain pour qui l'étude du sens n'est scientifique que par une approche négative de la signification, deux auteurs, signale Ducrot, se sont penchés clairement, à l'époque, vers l'étude du sens, il s'agit de Prieto et de Benveniste. Ils ont choisi de prendre directement pour objet le contenu du langage, puis de décrire la façon dont chaque langue organise le monde de la signification. C'est cependant Benveniste qui va marquer un renouvellement réel et innovateur de la linguistique, tout en élargissant le point d'observation du linguiste et en indiquant que le linguiste ne doit pas négliger ce qui, dans le langage, n'est pas de l'ordre du code, à la fois qu'il formule le principe d'intersubjectivité selon lequel le langage sert à établir le débat humain, lieu où se reconnaissent et s'affrontent les individus. C'est alors que surgit une linguistique du discours, idée qui s'explique quand Benveniste dit « nihil est in lingua quod non prius fuerit in oratione ». Il insiste sur le fait que les signes de la langue doivent se comprendre à travers l'activité du discours. Ils constituent du discours cristallisé, notamment certaines attitudes intersubjectives du discours se trouvent, selon l'auteur, incorporées au système de la langue. C'est dans ce sens d'ailleurs que Benveniste reconnaît l'importance de la notion d'expression performative conçue par les philosophes de l'École d'Oxford et, surtout, par Austin, pour qui le sens d'un mot est inséparable de l'acte même qui consiste à faire l'acte. Ce qui intéresse Benveniste est que l'acte accompli soit, en même temps, énoncé et accompli par son énonciation. Le sens de l'expression et la fonction qu'elle remplit restent définitivement associés dans une relation nécessaire, instaurant une relation humaine par son emploi. C'est dans ce même sens qu'il faut comprendre la notion de délocutivité formulée par Benveniste, type de dérivation discursive, présente dans de nombreuses langues, où s'institue un rapport entre langue et discours.

Un aspect considérable vers le progrès de la linguistique est sans doute marqué par la reconnaissance du rôle et la portée de l'énonciation, en particulier de la notion de déixis. C'est le cas des pronoms *je* et *tu* qui semblent montrer qu'il n'y a pas de discours qui ne soit acceptation de l'intersubjectivité, qui n'admette implicitement qu'autrui est un *alter ego* à qui je réponds et

qui me répond. Tout semble alors tourner autour du *je*, autour des conditions d'énonciation, par rapport auxquelles s'inscrivent le temps et l'espace. Au fur et à mesure que Benveniste avance dans sa réflexion scientifique sur la langue, il s'éloigne de l'idée formulée par Saussure de considérer la langue comme un code. En effet, les recherches de Benveniste font apparaître, dans la structure linguistique même, une relation constante avec le discours et avec la situation fondamentale du discours, lieu de rencontre de l'intersubjectivité.

D'ailleurs, Benveniste signale, dès le début de ses écrits, que la plupart des travaux de linguistique générale ne réfléchissent pas sur la formulation saussurienne, tout au contraire, qu'ils la présupposent, ils affirment ou impliquent comme vérité absolue certaines des hypothèses de Saussure : tel est le cas, entre autres, de la considération nécessaire formulant la nature du signe comme arbitraire ou immotivée. En suivant le raisonnement de Benveniste, nous observons que signifiant et signifié ont un lien nécessaire et non pas arbitraire, du fait que signifiant et signifié ont été, tous les deux, « imprimés dans mon esprit ; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux une symbiose si étroite que le concept...est comme l'âme de l'image acoustique » (1966 : p. 51). Par ailleurs, Benveniste montre comment Saussure est susceptible de confondre signifié et réalité et, de ce fait, concept et chose. Ceci renvoie, d'autre part, à une problématique métaphysique majeure, celle qui tient à l'accord entre l'esprit et le monde. Cette situation l'amène à considérer que la bipartition du signe proposée par Saussure, bien qu'elle soit tout à fait acceptée à l'époque, pourrait comporter un troisième élément provenant du monde. C'est dans ce cadre aussi que se justifie l'immutabilité et la mutabilité du signe que Saussure explique et associe au signe, bien que Benveniste considère que « ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet ; c'est, en d'autres termes, la motivation objective de la désignation, soumise, comme telle, à l'action de divers facteurs historiques. Ce que Saussure démontre reste vrai, mais de la signification, non du signe », dit Benveniste (1966 : 53). La notion de valeur saussurienne qui lui sert à montrer le caractère radicalement arbitraire du signe, trouve aussi, un point de réflexion chez Benveniste, dès le moment où il propose que la valeur est un attribut de la forme, non de la substance, et, de là, que les valeurs sont relatives les unes aux autres, il s'agit de la langue comme système de signe. Le raisonnement de Benveniste lui pousse à dire que « le signe, élément primordial du système linguistique, enferme un signifiant et un signifié dont la liaison doit être reconnue comme nécessaire, ces deux composantes étant consubstantielles l'une à l'autre. Le caractère absolu du signe linguistique ainsi entendu commande à son tour la nécessité dialectique des valeurs en constante opposition, et forme le principe structural de la langue. » (1966 : 55).

Ayant déjà remarqué la possibilité de trouver le sens de la langue aussi dans le discours et vice-versa, nous pouvons faire appel à de nouvelles considérations essentielles pour le développement de la linguistique, qui favorisent un autre regard sur la langue, ce sont celles proposées par Bally. C'est dans son ouvrage de *Linguistique générale et linguistique française* que nous trouvons plusieurs idées aussi intéressantes qu'originales : d'une part la relation pensée-sujet parlant est dépassée en vue de l'idée selon laquelle « la phrase est la forme la plus simple possible de la communication d'une pensée » (1965 : 35) où nous sommes susceptibles d'observer déjà, comme nous fait remarquer Ducrot, la possibilité de communiquer une pensée autre que celle du sujet parlant même. Un deuxième point à constater est l'idée qu'une pensée, ou plutôt une pensée communiquée, chez Bally, n'est pas associée à des représentations, à des images de la réalité, mais que toute pensée consiste à « réagir à une représentation » (1965 : 35), réaction de type intellectuel, affectif ou volitif qui, par ailleurs, comporte déjà un élément actif dans le sens. Si nous établissons un lien entre ces deux principes, nous pouvons alors en déduire qu'un sujet parlant peut communiquer une pensée autre que la sienne, d'où le fait que le sujet de la réaction communiquée et le sujet parlant ne sont pas forcément identifiables. C'est dans ce sens que Bally expose que « le sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet

parlant ; c'est le cas dans les exemples cités jusqu'ici. Mais il peut englober d'autres sujets : « *Nous ne croyons pas qu'il pleuvra* », ou bien c'est un autre ou plusieurs autres sujets : « *Galilée, les astronomes pensent que la terre tourne* » ; puis on reste dans le vague : « On croit que le roi est mort » (1965 : 37). La distinction entre ces deux sujets devient alors essentielle pour une théorie linguistique et ouvre, en quelque sorte, une porte à une réflexion polyphonique. En effet, Ducrot trouve son inspiration pour la formulation de la théorie linguistique de la polyphonie. À ces principes, Bally ajoute encore une réflexion sur les phrases implicites, définies comme celles où la modalité n'est pas repérable dans un segment déterminé de la chaîne parlée. Tous ces principes sont à encadrer dans un principe plus large et transcendant auquel Bally fait appel et qui nous semble essentiel de retenir pour le traitement du signe, ainsi nous lisons « Mais, même lorsque le sujet pensant est identique au sujet parlant, il faut prendre garde de confondre pensée personnelle et pensée communiquée. Cette distinction est de la plus haute importance, et s'explique par la nature du signe lui-même » (1965 : 37). Voici où il nous faut maintenant, pour comprendre cette affirmation, faire appel, à nouveau, à la conception saussurienne du signe qui distingue signifiant et signifié, et à la fois faire appel à l'idée, selon laquelle, Bally identifie signifié et pensée, tel qu'il en découle dans ses textes. Dans ce cadre, voici ce que fait le sujet parlant, en communiquant une pensée : de même qu'il peut choisir librement un signe, il peut choisir une pensée, d'où ressort l'idée que le trésor de phrases mises à notre disposition par la langue est en même temps une galerie de masques ou un garde-robe de costumes permettant de jouer une multitude de personnages différents (Ducrot, 1989 : 173), même quand le personnage choisi coïncide avec la pensée « réelle ». La dissociation des deux sujets (celui qui parle et celui à qui la pensée est attribuée dans l'acte de communication) est attachée à la nature même du signe.

Le cadre que nous venons d'exposer nous situe déjà dans une perspective linguistique différente. Elle va se constituer à partir de la lecture et du dépassement des hypothèses annoncées ci-dessus tout en reconnaissant que lesdites hypothèses ont constitué un point de départ essentiel en sémantique, capable de regarder, aborder, décrire et analyser la langue et le signe linguistique autrement.

3.1 Signe, argumentation et stéréotype

Vers les années 80, les théories plus formelles ayant trouvé des limites importantes dans leur système explicatif, le traitement du sens semble scientifiquement s'imposer. La recherche du sens commence alors à occuper une place essentielle. Avec cela, le domaine de la sémantique devient fondamental pour la description linguistique. N'ayant pas cependant, en linguistique générale, un cadre théorique et méthodologique en sémantique suffisamment solide et reconnu par tous les chercheurs ; ayant mis, d'autre part, certains linguistes sur le tapis des problématiques associées à la conceptualisation de notions clés en linguistique ; ayant situé, à nouveau, au cœur de la réflexion linguistique, la relation métaphysique objectivité/subjectivité, de nombreuses théories linguistiques vont voir le jour. Laissant de côté les théories sémantiques comportant une perspective logique, référentielle, communicative ou cognitive du sens, qui, tout en reconnaissant leur mérite, ne nous semblent pas suffisantes pour la description du sens, nous pencherons notre intérêt vers les théories qui nous ont permis d'avancer dans la connaissance intrinsèque du sens, notamment de la signification linguistique sous l'angle de la sémantique, la pragmatique et la rhétorique intégrées. En d'autres termes, nous nous intéresserons à des notions qui sont associées aux domaines de l'argumentation et de l'énonciation, des topoi et de la polyphonie, des stéréotypes, c'est-à-dire des théories qui sont susceptibles d'insérer des instructions pragmatiques, rhétoriques, et surtout intersubjectives, dans le sens même des énoncés. En effet, nous avons remarqué comment Bally d'une part et Benveniste de l'autre faisaient

respectivement appel d'une part à la distinction interne entre pensée et pensée communiquée, entre sujet modal et sujet communiquant et, de l'autre, à la subjectivité dans le langage. À cette situation, il est pertinent d'ajouter un contexte scientifique en linguistique qui se trouve cette fois-ci vers la connaissance de la théorie Bakhtinienne, qui marque clairement l'inquiétude pour rendre compte en sémantique et pragmatique des voix du discours ; la considération de la pragmatique en sciences du langage ; le nouveau regard performatif des philosophes du langage ; le développement des théories de la communication (Grice, 1975) ; ainsi que le poids des théories rhétoriques à partir de la moitié du XX^e siècle. C'est dans ce cadre que Ducrot (1969), philosophe et linguiste, et Anscombe (1973), mathématicien et linguiste, formulent de nouvelles approches originales sur le sens. Tel que le dit Ducrot nous sommes devant une nouvelle branche de la linguistique qui soutient que les relations argumentatives ne se surajoutent pas de l'extérieur à la signification des phrases de la langue, qui auraient déjà une sémantique propre indépendamment de ces relations ; ... la valeur argumentative d'une phrase est constitutive de son sens, elle se situe ... dans la langue elle-même » (Ducrot, 1996 : i). Sans entrer dans les détails, retenons les hypothèses principales sur le sens que proposent Ducrot et Anscombe et qui tiennent à considérer les concepts d'énonciation, d'argumentation et des lois du discours comme prioritaires. La langue acquiert une nouvelle approche. Retenons les concepts d'énonciation, notamment de polyphonie énonciative, et d'argumentation, en particulier de variables argumentatives, topoï, formes topiques, blocs sémantiques, ainsi que, dans une autre mesure, de stéréotype. La réussite d'introduire lesdites notions dans la langue, c'est de favoriser une description du sens tout à fait nouvelle et originale, dès le moment où la conception proposée par Ducrot et Anscombe s'éloigne d'abord de l'idée qui situe le sens dans la pensée et les connaissances du monde du moment où eux situent le sens au cœur même du langage (Ducrot, 1966 : vi). D'autre part, ils abandonnent l'idée qui consiste à supposer que les mots ont, comme fonction principale, de donner une image, une représentation de la réalité et que la langue aurait, au niveau fondamental, une valeur informative d'où la formule selon laquelle le sens des mots serait constitué par la possibilité que ces mots offrent de communiquer de l'information. Une fois de plus, Ducrot s'éloigne de cette idée, dès le moment où il propose la théorie de la polyphonie énonciative, où le concept de polyphonie énonciative consiste à décrire le sens de l'énoncé comme un dialogue cristallisé. Plus exactement, Ducrot indique que le sens de l'énoncé consiste en une description de l'énonciation et celle-ci se présente dans l'énoncé comme la confrontation de plusieurs voix qui se superposent. En effet, le locuteur met en scène un dialogue entre des voix élémentaires qui seront appelées énonciateurs. La description sémantique ainsi conçue autorise une analyse verticale des énoncés et permet de cerner le dire et le dit. Les différents énonciateurs présents dans un énoncé peuvent être assimilés à des sujets abstraits différents, à des voix virtuelles. De cette façon là, Ducrot introduit une stratification dans le sens, une profondeur verticale, qui rend impossible la conception véridative de la signification. D'après Ducrot : « La description d'une phrase [...] indique, d'une part (c'est l'aspect polyphonique) les grandes lignes du scénario selon lequel les énonciateurs doivent être introduits sur scène dans chaque énoncé, d'autre part (c'est l'aspect argumentatif) elle spécifie le type général de topoï que ces énonciateurs ont à leur disposition] » (Ducrot, 1987 : 60).

La théorie polyphonique de l'énonciation se formule de façon complémentaire à la théorie de l'argumentation dans la langue (TAL), d'ailleurs Anscombe et Ducrot conçoivent cette dernière théorie sur le principe suivant : l'argumentation constitue le sens même de la langue. C'est ainsi que Ducrot écrit : « signifier, pour un énoncé, c'est argumenter. Argumenter c'est agir dans un énoncé en but de déclencher telle ou telle conclusion. Les arguments font partie intégrante de tout énoncé et configurent son sens même ». Cette idée se

précise après avec l'hypothèse, selon laquelle il existe des principes argumentatifs communs à la collectivité où le discours est proféré, principes que les auteurs appellent *topoi*. Ainsi le point de vue de chaque énonciateur consiste en une évocation, à propos d'un état de choses, d'un *topos* qui favorise la relation "argument-conclusion". Les linguistes placent ainsi en premier lieu, en structure profonde, un contenu argumentatif. Dans ce sens, Anscombe annonce : « 'tout énoncé est argument' doit se comprendre 'au niveau profond' » et il ajoute « Notre hypothèse de base est que les phrases contiennent des indications relatives à sa dynamique discursive, dynamique que nous avons choisie de baptiser comme argumentative puisqu'elle intervient, en effet, dans les enchaînements argument-conclusion » ("La pragmatique", Revue québécoise de linguistique n° 1, vol. 18).

La théorie des *topoi* (avec Anscombe, 1995) et des blocs sémantiques (TBS, avec Carel, 1997), constituent toutes les deux une évolution de la théorie de l'argumentation dans la langue. Elles viennent accentuer l'hypothèse selon laquelle la langue est du discours, concevant le sens, cette fois-ci, en termes de lieux communs (Ducrot et Anscombe), de dynamiques comportant des enchaînements en *donc* ou en *pourtant* (Ducrot et Carel). Plus récemment, se développe un approfondissement de la théorie de la polyphonie. Il était temps, la théorie de l'argumentation dans la langue et des *topoi* l'exigeaient. Parallèlement à ces propositions théoriques, d'autres théories, qui se tracent sur cette même base, vont voir le jour: la sémantique argumentative et énonciative (SAE, Tordesillas, 1996) et la sémantique des points de vue (Racah, 2003 et 2006).

Il est à signaler tout aussi que cette évolution va de paire avec le changement de la description du sens qui évolue de l'analyse du sens des énoncés à l'analyse du sens du lexique, problématique qui nous rappelle des questions déjà abordées dans les pages précédentes : la notion de dictionnaire, d'encyclopédie et même de didactique ou de traduction. C'est ainsi que les mots et les verbes peuvent être décrits comme des paquets de *topoi*. Appliquer ces mots à des objets ou à des situations, d'après Ducrot et Carel, c'est indiquer certains types de discours possibles, en *donc* ou en *pourtant*, à propos de ces objets ou situations, et cela avec plus ou moins de force (modificateurs), avec différents degrés d'applicabilité. Les hypothèses se précisent alors et se conforment de la façon suivante : la description sémantique d'un segment de discours S consiste à indiquer non pas les informations apportées par S, mais les argumentations évoquées par S. Pour la TBS, le sens d'une expression quelconque, soit un mot ou un énoncé, est constitué par les discours que cette expression évoque. Ces discours sont appelés, selon Ducrot et Carel, enchaînements discursifs.

De son côté, Anscombe, tout en récupérant une notion déjà connue en littérature, en sociologie, en cognition et autres, développe la théorie des stéréotypes en linguistique pour décrire la langue, l'hypothèse de base étant que le sens de la langue est configuré de phrases stéréotypiques. Ainsi il considère que de nombreux enchaînements s'appuient sur des formes plus ou moins sentencieuses, tels que les proverbes. Il trouve différents types de phrases, distinguant les phrases génériques, les phrases génériques analytiques, génériques typifiantes a priori et génériques typifiantes locales. Anscombe appelle stéréotypes tout faisceau de phrases liées à une forme lexicale et qui définit le sens de ce mot. Chacune des phrases d'un stéréotype sera dite phrase stéréotypique. Les phrases stéréotypiques mettent en relation les formes lexicales. De là il formule que (a) est argument pour (b), si le signifié de (a) comporte une phrase générique g(a,b), de même il parlera de force argumentative en fonction du nombre plus ou moins important d'exception de g(a,b) que le locuteur considère quand il utilise (a).

Depuis déjà quelques lignes nous nous intéressons à l'intersubjectivité dans la langue, mais qu'en est-il du concept de signe, sous cette branche de la linguistique ? Les auteurs ne

semblent pas parler explicitement du signe linguistique, même si, sûrement, sa conception puisse être présumée.

3.2 Signe linguistique, signe discursif

Il est clair, à présent, que nous n'avons pas les moyens techniques suffisants pour rendre compte, d'une façon définitive, de la nature, de la configuration et du fonctionnement ni de la langue, ni du signe. Il semble cependant que l'on s'approche de résultats plus pertinents grâce aux conceptions véhiculées par la théorie de l'argumentation dans la langue et la théorie polyphonique de l'énonciation, qui s'opposent, par ailleurs, aux théories d'orientation plutôt cognitive ou plutôt liée à la communication. On est censé, cependant, au niveau scientifique, continuer à formuler des hypothèses visant une théorisation et une description linguistiques plus précises, tout en reconnaissant le bouleversement important éprouvé par le domaine en ce qui concerne la connaissance et la description du sens.

Étant proche des formulations théoriques de Ducrot et Anscombre, il nous semble qu'il est pertinent, dans le panorama actuel de la linguistique, de parler non seulement du sens des mots, du sens de la langue ou du discours, mais aussi et surtout de proposer une définition du concept de signe linguistique. À notre avis, il est scientifiquement pertinent que l'on aille à la recherche de ce que nous avons appelé le génome du signe linguistique (Tordesillas, 2002). La définition en question, devrait comporter un principe qui rende compte non seulement de l'argumentation, mais aussi et surtout de l'intersubjectivité que nous posons comme intrinsèque au sens.

Ayant mené, pendant plusieurs années, une recherche sur des faits de la langue et ayant ressenti le besoin de préciser le cadre théorique de l'argumentation et de l'énonciation, afin de mieux rendre compte des phénomènes sémantiques observés dans la langue, nous nous sommes occupés à affiner les instruments descriptifs en développant une théorisation linguistique visant la construction d'un système plus précis. C'est ainsi que nous sommes arrivés d'abord à la conception de l'hypothèse selon laquelle il existe des conclusions externes et internes aux topos et au besoin de les distinguer (Tordesillas : 1992) ; à poser que la forme est résultat d'un sens préalable (Tordesillas : 1989, 1994) ; à formaliser une configuration du tissu sémantique, dans la proposition d'une sémantique argumentative et énonciative ou SAE (Tordesillas : 96), et encore à signifier le rôle clé de l'énonciation, notamment de la polyphonie, dans la langue et le besoin de la situer dans le sens de la langue et dans la signification même des mots (Tordesillas : 1992, 1997 et 2001), au cœur même de la signification. Par ailleurs, nous avons formulé la possibilité d'une grammaire argumentative et énonciative ou GAE, ainsi que d'une didactique argumentative et énonciative DAE. Nous en avons proposé des critères sémantiques de classification pour les marqueurs discursifs (Tordesillas, 2002); de même, nous avons approfondi la description du sens de la langue (1996, 1998, 2004, 2006). Mais toutes ces observations, hypothèses et théorisation comportaient toujours une inquiétude scientifique majeure : le signe linguistique, élément essentiel du système de la langue dont les définitions connues de nos jours, nous semblaient plutôt insuffisantes. Une révision du concept de signe en général et de signe linguistique en particulier, nous semblait essentielle, même une dette envers la linguistique générale. Cet article en est la preuve. Il cherche à proposer une conception de signe à partir des hypothèses qui régissent la sémantique argumentative et énonciative que nous formulons.

À ce sujet, nous considérons intéressant de distinguer signe langagier (du langage) et signe linguistique (de la langue). Tout en sachant le risque scientifique de proposer une formulation que bien que fondée sur l'observation et l'analyse de données, semble se présenter, au long de ces pages, comme étant une simple élucubration empirique, nous tenons à définir le concept de signe, tout en faisant appel pour cela à Eco quand il proclame que parfois il est bon « d'abandonner le terrain de l'accumulation des faits pour accéder à un autre : celui de la construction du système

linguistique » (Eco, 97). Nous définirons alors le signe, langagier, comme tissu langagier intersubjectif comportant des points de vue langagiers dialogiques (argumentatifs et énonciatifs), ainsi que des lieux langagiers communs, visant un but langagier et susceptible de construire un monde langagier, lieu de présence et d'interaction d'un Moi. Le tissu langagier est susceptible d'avoir différents supports, la langue, la gestualité, l'espace, etc. Par ailleurs, nous définirons le signe linguistique comme du tissu langagier intersubjectif comportant des points de vue discursifs dialogiques (argumentatifs et énonciatifs), ayant une tenue verbale -acoustique (orale, sonore) et/ou un graphique (écrit, visuelle)-, ainsi que des lieux discursifs communs, visant un but discursif et susceptible de construire un monde discursif, lieu de présence et d'interaction d'un Je.

Nous formulerons tout aussi que le tissu dont nous parlons est un *compendium* actif de différents principes : émotionnels, intellectuels, physiques, socioculturels, rhétoriques, et qu'il maintient une activité dans ces domaines qui lui sont intrinsèques.

Ces traits sont susceptibles d'adopter dans leur appréhension matérielle différentes combinaisons et, à leur tour, de se réaliser à différents niveaux et sous différents appréhension corporelles, ainsi:

- lettres
- syllabes
- mots
- expressions
- variable discursives simple
- variable discursive complexe
- variable discursive composée

Le tout constitue ce que nous avons appelés signes discursifs.

Le signe linguistique est en quelque sorte un signe discursif et dans sa conformation diachronique originale et dans son existence synchronique même, dont son intension (tension/fonction) est définie par l'interaction de ses composantes argumentatives et énonciatives intrinsèques et dont son extension est déterminée par le rapport (rôle/gestion) de ses variables argumentatives et énonciatives. Le débat est ouvert.

Referencias bibliográficas

Anscombe, J.-Cl. (1980). « Voulez-vous dériver avec moi », *Communications*, 32.

Anscombe, J.-Cl. (1995). *Théorie des topoï*. Paris : Kimé.

Anscombe, J.-Cl. (2001). "Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes", *Langages* 142 : 57-76.

Anscombe, J.-Cl. & Ducrot, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

Austin, J.L. (1962). *Quand dire, c'est faire*. Paris : Le Seuil.

Bally, Ch. (1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale* 1. Paris : Gallimard.

Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale* 2. Paris : Gallimard.

Berrendonner, A. (1982). *Éléments de linguistique*. Paris : Minuit.

Carel, M. & Ducrot, O. (2005). *La semántica argumentativa*. Buenos Aires : Colihue.

- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Ophrys.
- Ducrot, O. (1968). *Qu'est-ce le structuralisme*. Paris : Le Seuil.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. (1987). "Sémantique et vérité: un deuxième type de rencontre", *Recherches linguistiques de Vincennes* 16.
- Ducrot, O. (1989). *Logique, structure énonciation*. Paris : éditions de Minuit.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédiques des sciences du langage*. Paris: Seuil: trad. de Girón, C., Ramallo, M^aT. & Tordesillas, M. (1998): *Nuevo Diccionario enciclopédico de las Ciencias del Lenguaje*. Madrid: Arrecife.
- Eco, U. (1968). *La Structure absente*. Paris : Mercure de France.
- Eco, U. (1971). *Le Forme del contenuto*. Milan : Bompiani.
- Eco, U. (1984). *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris : PUF.
- Eco, U. (1988). *Le signe*. Bruxelles: éditions Labor.
- García Negroni, M^a. M. & Tordesillas, M. (2001). *La enunciación en la lengua. De la deixis a la polifonía enunciativa*. Madrid: Gredos. Colección de Románicas.
- Greimas, A.-J. (1966). *Sémantique structurale*. Paris : Le Seuil.
- Greimas, A.-J. (1966). *Du sens*. Paris : Larousse.
- Hammad, M. (2006). *Lire l'espace, comprendre l'architecture*. Paris : Pulim.
- Hjelmslev, L. (1943). *Prolégomènes à une théorie du langage*. 1968.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et nom propres*. Paris : Klincksieck.
- Levi-Strauss, Cl. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon
- Lyons, J. (1977). *Éléments de sémantique*. Paris : Larousse.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : P.U.F.
- Moeschler, J. (1985). *Argumentation et conversation*. Paris : Hatier-Crédif.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1995). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil . Trad. de Donaire, M^aL. & Tordesillas, M. (1999). *Diccionario enciclopédico de Pragmática*. Madrid: Arrecife.
- Morris, Ch. (1971). *Writings on the General Theory of Signs*. Den Haag: Mouton.
- Nolke, H. (2001). *Le regard du locuteur 2*. Paris : Kimé.
- Pierce, J.R.(1961). *Symboles, signaux et bruit, Introduction à la théorie de l'information*. Paris : Masson-Sofradel.

Prieto, L.J. (1966). *Messages et signaux*. Paris : PUF.

Raccah, P.-Y. (1996). *Topoi et gestion des connaissances*. Paris : Masson.

Raccah, P.-Y. (2004). « Une sémantique de vue : de l'intersubjectivité à l'adhésion », *Discours social*, n° spécial. Montréal.

Saussure, L. (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot. 1985.

Tordesillas, M. (1997). "De la gradualité dans la langue au degré d'implication du locuteur ", *Cuadernos de Filología Francesa* 9. Cáceres: pp.135-149.

Tordesillas, M. (1998). "Esbozo de una teoría dinámica de la lengua en el marco de una semántica argumentativa", *Signo y seña* 9. Buenos Aires: pp. 40.

Tordesillas, M. (1998) "De la Gramática al Discurso. De la coordinación y la subordinación al concepto de dinámica discursiva", *Discurso* 21/22. Mexique: pp. 167-183.

Tordesillas, M. (2004). "Semántica y gramática argumentativas", en Arnoux, E.N. de & García Negroni, M^a.M.. *Homenaje a Oswald Ducrot*. Buenos Aires: Ed. Eudeba: pp. 337-359.